

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	02.08.2022	D687	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	ESPACE CULTUREL LE GRAND TURC A LA FERTE MACE LECTURES AFRICAINES CONVENTION
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2022-555 du 7 avril 2022, reçue en sous-préfecture le 11 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	02 AOUT 2022
Date de mise en ligne sur le site internet ou date de notification	02 AOUT 2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Décision	Nature	Folio n°
	02.08.2022	D687	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Dans le cadre des activités culturelles au sein de l'espace culturel Le Grand Turc à La Ferté-Macé, il est programmé des lectures africaines qui se dérouleront suivant les conditions décrites ci-dessous :

Prestataire	Association Flers-Poundou 111 Rue d'Athis 61100 FLERS Représentée par Madame Françoise MULOT Monsieur René LESIEUR (responsable du projet)
Prestation	Lectures africaines
Date	Samedi 8 octobre 2022 à 15 h 00
COUT TOTAL TTC	GRATUIT

Le Président :

DECIDE de signer le contrat avec Françoise MULOT, Présidente de l'Association Flers-Poundou, conformément aux conditions exposées ci-dessus.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20220802-D687-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2022

Publication : 02/08/2022